





Maif Retraite Croissance Durable est un fonds nourricier de Maif Croissance Durable. L'objectif du fonds est d'obtenir à long terme une surperformance par rapport à l'indice Euro Stoxx 50 grâce, notamment, à l'utilisation de critères extrafinanciers. Néanmoins, l'approche long terme dans laquelle s'inscrit l'objectif de gestion et l'utilisation de coefficients de sur ou sous pondération aux valeurs composant le portefeuille peuvent induire des écarts de performance avec l'indicateur de référence.

Chiffres clés au 31/12/2019

Valeur Liquidative (en euros) :	22,35
Actif net de la Part (en millions d'euros) :	13,80
Taux d'exposition actions (en engagement) :	95,42%

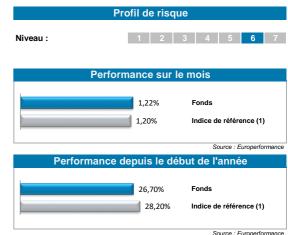
Caractéristiques du fonds

Code ISIN:	FR0010091660
Ticker:	MRCDURC FP Equity
Classification AMF :	Actions de pays de la zone Euro
Classification Europerformance :	Actions euro généra
Indice de référence (1):	Euro Stoxx 50 (C) DNF
Principaux risques :	Risques de capital et performance Risque de marché : actions, taux Risque de change

Société de gestion : OFLASSET MANAGEMENT Frédéric MESCHINI Gérant(s) : FCP Forme juridique : Affectation du résultat : Capitalisation EUR Devise : 02/07/2004 Date de création : Horizon de placement : Supérieur à 5 ans Valorisation : Quotidienne Limite de souscription : J à 12h .l à 12h Limite de rachat : Règlement : J + 2 Néant Commission de souscription : Commission de rachat : Néant

0.98% Frais courants : Dépositaire : SOCIETE GENERALE PARIS SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES Valorisateur :





Performances & Volatilités

	Depuis création		3 ans glissants		1 an glissant		Année 2019		6 mois	3 mois
	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Perf.
MAIF RETRAITE CROISSANCE DURABLE	123,50%	19,60%	24,03%	11,93%	26,70%	11,69%	26,70%	11,69%	8,23%	4,15%
Indice de référence (1)	130,08%	20,25%	23,11%	12,80%	28,20%	12,47%	28,20%	12,54%	8,35%	5,15%
									Course . F	uronorformanco

Performances mensuelles													
Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année	Indice
-2,63%	5,00%	-0,06%	0,64%	2,50%	-0,94%	-3,34%	1,37%	0,58%	-3,07%	4,42%	-2,34%	1,71%	4,01%
7,44%	8,43%	2,50%	-0,16%	1,09%	-3,38%	4,28%	-8,53%	-4,78%	9,42%	3,13%	-5,75%	12,49%	6,42%
-6,50%	-2,95%	2,41%	1,61%	2,62%	-7,84%	4,64%	2,83%	-0,24%	1,38%	-0,18%	6,88%	3,68%	3,72%
-1,72%	2,15%	6,14%	2,45%	1,17%	-2,11%	1,03%	-0,76%	4,35%	1,72%	-2,41%	-1,09%	11,04%	9,15%
2,95%	-3,93%	-1,57%	5,24%	-2,29%	0,35%	3,33%	-2,50%	-0,35%	-6,99%	-0,37%	-5,67%	-11,84%	-12,03%
5,22%	4,74%	1,80%	4,50%	-5,13%	5,25%	1,40%	-1,19%	3,72%	0,42%	2,46%	1,22%	26,70%	28,20%
	-2,63% 7,44% -6,50% -1,72% 2,95%	-2,63% 5,00% 7,44% 8,43% -6,50% -2,95% -1,72% 2,15% 2,95% -3,93%	-2,63% 5,00% -0,06% 7,44% 8,43% 2,50% -6,50% -2,95% 2,41% -1,72% 2,15% 6,14% 2,95% -3,93% -1,57%	-2,63% 5,00% -0,06% 0,64% 7,44% 8,43% 2,50% -0,16% -6,50% -2,95% 2,41% 1,61% -1,72% 2,15% 6,14% 2,45% 2,95% -3,93% -1,57% 5,24%	-2,63% 5,00% -0,06% 0,64% 2,50% 7,44% 8,43% 2,50% -0,16% 1,09% -6,50% -2,95% 2,41% 1,61% 2,62% -1,72% 2,15% 6,14% 2,45% 1,17% 2,95% -3,93% -1,57% 5,24% -2,29%	Jan. Fév. Mars Avr. Mai Juin -2,63% 5,00% -0,06% 0,64% 2,50% -0,94% 7,44% 8,43% 2,50% -0,16% 1,09% -3,38% -6,50% -2,95% 2,41% 1,61% 2,62% -7,84% -1,72% 2,15% 6,14% 2,45% 1,17% -2,11% 2,95% -3,93% -1,57% 5,24% -2,29% 0,35%	Jan. Fév. Mars Avr. Mai Juin Juillet -2,63% 5,00% -0,06% 0,64% 2,50% -0,94% -3,34% 7,44% 8,43% 2,50% -0,16% 1,09% -3,38% 4,28% -6,50% -2,95% 2,41% 1,61% 2,62% -7,84% 4,64% -1,72% 2,15% 6,14% 2,45% 1,17% -2,11% 1,03% 2,95% -3,93% -1,57% 5,24% -2,29% 0,35% 3,33%	Jan. Fév. Mars Avr. Mai Juin Juillet Août -2,63% 5,00% -0,06% 0,64% 2,50% -0,94% -3,34% 1,37% 7,44% 8,43% 2,50% -0,16% 1,09% -3,38% 4,28% -8,53% -6,50% -2,95% 2,41% 1,61% 2,62% -7,84% 4,64% 2,83% -1,72% 2,15% 6,14% 2,45% 1,17% -2,11% 1,03% -0,76% 2,95% -3,93% -1,57% 5,24% -2,29% 0,35% 3,33% -2,50%	Jan. Fév. Mars Avr. Mai Juin Juillet Août Sept. -2,63% 5,00% -0,06% 0,64% 2,50% -0,94% -3,34% 1,37% 0,58% 7,44% 8,43% 2,50% -0,16% 1,09% -3,38% 4,28% -8,53% -4,78% -6,50% -2,95% 2,41% 1,61% 2,62% -7,84% 4,64% 2,83% -0,24% -1,72% 2,15% 6,14% 2,45% 1,17% -2,11% 1,03% -0,76% 4,35% 2,95% -3,93% -1,57% 5,24% -2,29% 0,35% 3,33% -2,50% -0,35%	Jan. Fév. Mars Avr. Mai Juin Juillet Août Sept. Oct. -2,63% 5,00% -0,06% 0,64% 2,50% -0,94% -3,34% 1,37% 0,58% -3,07% 7,44% 8,43% 2,50% -0,16% 1,09% -3,38% 4,28% -8,53% -4,78% 9,42% -6,50% -2,95% 2,41% 1,61% 2,62% -7,84% 4,64% 2,83% -0,24% 1,38% -1,72% 2,15% 6,14% 2,45% 1,17% -2,11% 1,03% -0,76% 4,35% 1,72% 2,95% -3,93% -1,57% 5,24% -2,29% 0,35% 3,33% -2,50% -0,35% -6,99%	Jan. Fév. Mars Avr. Mai Juin Juillet Août Sept. Oct. Nov. -2,63% 5,00% -0,06% 0,64% 2,50% -0,94% -3,34% 1,37% 0,58% -3,07% 4,42% 7,44% 8,43% 2,50% -0,16% 1,09% -3,38% 4,28% -8,53% -4,78% 9,42% 3,13% -6,50% -2,95% 2,41% 1,61% 2,62% -7,84% 4,64% 2,83% -0,24% 1,38% -0,18% -1,72% 2,15% 6,14% 2,45% 1,17% -2,11% 1,03% -0,76% 4,35% 1,72% -2,41% 2,95% -3,93% -1,57% 5,24% -2,29% 0,35% 3,33% -2,50% -0,35% -6,99% -0,37%	Jan. Fév. Mars Avr. Mai Juin Juillet Août Sept. Oct. Nov. Déc. -2,63% 5,00% -0,06% 0,64% 2,50% -0,94% -3,34% 1,37% 0,58% -3,07% 4,42% -2,34% 7,44% 8,43% 2,50% -0,16% 1,09% -3,38% 4,28% -8,53% -4,78% 9,42% 3,13% -5,75% -6,50% -2,95% 2,41% 1,61% 2,62% -7,84% 4,64% 2,83% -0,24% 1,38% -0,18% 6,88% -1,72% 2,15% 6,14% 2,45% 1,17% -2,11% 1,03% -0,76% 4,35% 1,72% -2,41% -1,09% 2,95% -3,93% -1,57% 5,24% -2,29% 0,35% 3,33% -2,50% -0,35% -6,99% -0,37% -5,67%	Jan. Fév. Mars Avr. Mai Juin Juillet Août Sept. Oct. Nov. Déc. Année -2,63% 5,00% -0,06% 0,64% 2,50% -0,94% -3,34% 1,37% 0,58% -3,07% 4,42% -2,34% 1,71% 7,44% 8,43% 2,50% -0,16% 1,09% -3,38% 4,28% -8,53% -4,78% 9,42% 3,13% -5,75% 12,49% -6,50% -2,95% 2,41% 1,61% 2,62% -7,84% 4,64% 2,83% -0,24% 1,38% -0,18% 6,88% 3,68% -1,72% 2,15% 6,14% 2,45% 1,17% -2,11% 1,03% -0,76% 4,35% 1,72% -2,41% -1,09% 11,04% 2,95% -3,93% -1,57% 5,24% -2,29% 0,35% 3,33% -2,50% -0,35% -6,99% -0,37% -5,67% -11,84%

Commission de surperformance :

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses demiers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr



⁽¹⁾ Indice de référence : Euro Stoxx 50 (C) DNR

Reporting Mensuel - Actions - décembre 2019



MAIF RETRAITE CROISSANCE DURABLE étant un fonds nourricier, les données ci-apès sont celles du fonds maître.

10 Principales Lignes (hors liquidités)									
Libellé	Poids	Performances	Contributions	Pays	Secteur				
ASML	4,98%	6,76%	0,32%	Pays-Bas	Technologie				
L OREAL	3,70%	2,05%	0,08%	France	Biens de conso. courante				
AXA	3,44%	1,68%	0,06%	France	Assurance				
TELEPERFORMANCE	3,40%	1,12%	0,04%	France	Industrie				
SCHNEIDER ELECTRIC	3,34%	4,45%	0,14%	France	Industrie				
CRH PLC	2,94%	2,71%	0,08%	Irlande	Construction				
ALLIANZ	2,84%	0,48%	0,01%	Allemagne	Assurance				
ENEL	2,80%	3,15%	0,09%	Italie	Services aux collectivités				
INTESA SANPAOLO	2,72%	2,09%	0,06%	Italie	Banques				
SAP	2,58%	-2,56%	-0,07%	Allemagne	Technologie				
TOTAL	32,75%		0,80%						

Source: OFI AM & Factset (Classification ICB - Niveau 2)

3 Meilleures contributions sur le mois

				_	-
Libellé	Poids	Performances	Contributions	Pays	Secteur
ASML	4,98%	6,76%	0,32%	Pays-Bas	Technologie
INDITEX	1,76%	11,29%	0,18%	Espagne	Distribution
SCHNEIDER ELECTRIC	3,34%	4,45%	0,14%	France	Industrie

Source: OFI AM & Factset (Classification ICB - Niveau 2)

3 Moins bonnes contributions sur le mois

Libellé	Poids	Performances	Contributions	Pays	Secteur
TELEFONICA	1,24%	-10,43%	-0,15%	Espagne	Télécoms
ORANGE	0,85%	-12,53%	-0,12%	France	Télécoms
KONINKLIJKE KPN NV	1,50%	-5,90%	-0,10%	Pays-Bas	Télécoms

Source: OFI AM & Factset (Classification ICB - Niveau 2)

Principaux mouvements du mois

Acha	ats / Renforcement	
Libellé	Poids M-1	Poids M
-		

	Ventes / Allègement	
Libellé	Poids	M-1 Poids M

Source : OFI AM Source : OFI AM

Commentaire de gestion

Les indices actions ont salué ce mois-ci les avancées sur les dossiers UK (victoire écrasante des conservateurs aux élections générales anticipées) et US/Chine (accord de phase 1). Cette désescalade des risques a profité principalement au segment des petites et moyennes valeurs. Plus généralement, l'année aura marqué les esprits de par sa performance boursière inattendue tandis que le dernier trimestre aura donné un avantage au style value (soit un écart de +150bps par rapport au style croissance sur la base des indices Stoxx). L'environnement géopolitique s'est révélé très complexe et certains sujets resteront d'actualité en 2020... Et d'autres problématiques viendront sans aucun doute animer la cote. Se positionner sur 2020 suscite beaucoup d'hésitations compte tenu des forces en présence : d'un côté le soutien des taux bas et de la recherche de rendement de la part des acteurs financiers et de l'autre des indices action sur des plus hauts ce qui tend les ratios de valorisation dans l'attente d'une amélioration de la croissance des bénéfices et de la confirmation de la stabilisation du ralentissement économique mondial. Dans ce contexte, les mois qui arrivent pourraient être agités.

Le fonds réplique strictement la performance de l'indice sur la période. Les surperformances générées par les positionnements au sein des biens et services industriels (sous pondérations Safran et Airbus) ont été gommées par des manques à gagner en provenance de la santé (sous pondérations Sanofi et Bayer) et des banques (sous pondérations BSCH et Société Générale). Safran a été pénalisé par l'annonce de Boeing de suspendre la production de son 737 MAX en janvier 2000 pour une durée indéterminée. Le portefeuille achève cette année 2019 avec une progression conséquente de sa valeur liquidative mais avec un retard sur l'Euro Stoxx 50 qui s'explique principalement par sa sous exposition globale au marché et par la très bonne tenue des grandes capitalisations boursières, sous représentées à son actif.

Il n'y pas eu d'opérations de bourse sur la période.

Frédéric MESCHINI - Gérant(s)

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses demiers états financifors font foi. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions du la valeur des parts ou actions du la valeur des parts ou actions du la valeur des parts ou actions qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnait avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complétes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsable que sinformations contenues dans ce document complément de la valeur de la course de la course de l

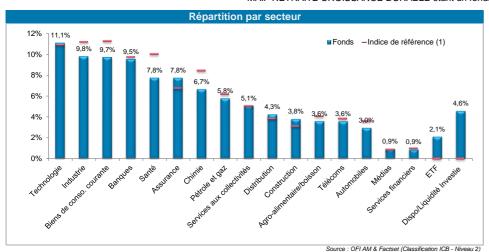


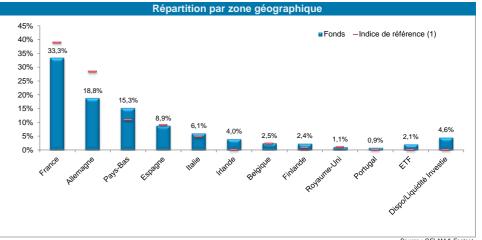


Reporting Mensuel - Actions - décembre 2019



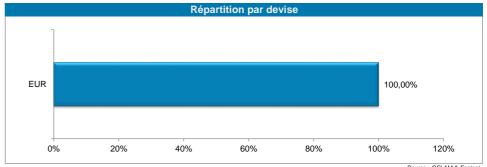
MAIF RETRAITE CROISSANCE DURABLE étant un fonds nourricier, les données ci-apès sont celles du fonds maître.





Source : OFLAM & Factset





Source · OFLAM & Factset

	Ind	icat	eurs	s st	ati:	stic	ques	(fréd	quence h	eba	lomada	aire, i	compar	'és à	l'inc	dice a	le réi	férend	ce (1	⁾ sur 1	' an gliss	ant)	
--	-----	------	------	------	------	------	------	-------	----------	-----	--------	---------	--------	-------	-------	--------	--------	--------	-------	--------------------	------------	------	--

Bêta	Alpha	Tracking Error	Ratio de Sharpe (2)	Ratio d'Information	Fréquence de gain	Perte max.
0,90	0,03	2,74%	2,10	-0,35	66,67%	-5,69%

Source : Furoperformance

Données Financières

	PER 2019 (3)	PER 2020 (3)
Fonds	16,19	14,92
Indice	15,76	14,40

	PTVB 2019 (4)	PTVB 2020 (4)
Fonds	1,86	1,76
Indice	1,73	1,65

Sources : Factset

(1) Indice de référence : Euro Stoxx 50 (C) DNR

(2) Taux sans risque : EONIA

(3) Price Earning Ratio = Cours / Bénéfice Net par Action anticipé

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses demiers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr



Reporting Mensuel - Actions - décembre 2019



MAIF RETRAITE CROISSANCE DURABLE étant un fonds nourricier, les données ci-apès sont celles du fonds maître.

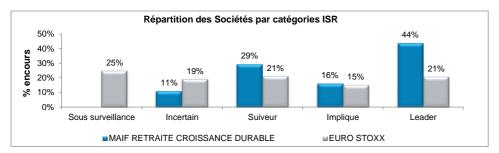


Dans le cadre de ses objectifs de gestion, Maif Croissance Durable intègre les résultats de l'analyse ISR à deux niveaux :

- Sont exclus de l'univers d'investissement au minimum 20% des sociétés les plus en retard dans la gestion des enjeux de RSE (catégorie ISR "Sous surveillance") ainsi que les sociétés du secteur de l'armement.
- L'investissement maximal dans une société dépend de sa catégorie ISR et de son évaluation financière, selon une matrice d'investissement communiquée sur le site internet www.ofi-am.fr (Fiche produit et Code de Transparence de l'OPCVM).



Evaluation ISR du Fonds



Processus d'évaluation ISR des sociétés

L'équipe de recherche ISR procède à l'analyse extra-financière des sociétés : identification des principaux enjeux ESG sectoriels puis analyse des pratiques de RSE des sociétés.

Les résultats de cette analyse sont traduits par un Score ISR, établi sur une échelle de 0 à 5, reflet du classement de la société au sein de chaque super secteur ICB.

En fonction de ce Score ISR, une catégorie ISR est attribuée à chaque société, au niveau de son supersecteur ICB :

- · Leaders : les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG
- Impliqués : actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
- Suiveurs : enjeux ESG moyennement gérés
- Incertains : enjeux ESG faiblement gérés
- Sous surveillance : retard dans la prise en compte des enjeux ESG

Profil RSE* d'une valeur en portefeuille : Heineken

Catégorie ISR : Leader

Le groupe Heineken fait face à de multiples enjeux RSE, compte tenu de sa dimension mondiale, du nombre de salariés, du nombre de consommateurs ou encore de l'impact de ses activités sur l'environnement. Le groupe en a conscience et se place parmi les leaders de son secteur en matière de RSE. Il ambitionne de 'brasser un monde meilleur' ('Brew a better World') à travers toute sa chaîne de valeur, d'avoir un impact positif là où il opère, et de contribuer aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU. Il a ainsi mis en place une stratégie RSE pertinente sur trois axes (Humain, Planète, Prospérité) déclinés en six domaines (protection de l'eau, réduction acrone, accompagnement des communautés, achats durables, consommation responsable). Des objectifs, certains ambitieux, sont fixés et la performance est suivie. Le groupe s'appuie par ailleurs sur une gouvernance solide. Ses points forts concernent les mesures prises pour réduire son empreinte environnementale, notamment carbone et eau, tandis que ses principaux points de progrès concernent la gestion des emballages ainsi que la santé et sécurité, surtout chez ses sous-traitants.

Impact de l'activité sur l'eau : très exposé à cet enjeu (présence dans des zones en stress hydrique, matières premières agricoles très gournandes en eau, composition des produits, etc.), le groupe travaille pour réduire l'intensité en eau des produits, y compris avec ses fournisseurs agricoles (il participe par exemple à la "Sustainable Agriculture Initiative"). Les résultats sont positifs (objectif 2020 de 3,5 hl/hl produit atteint en 2018 soit -32% depuis 2008). Des mesures particulières sont prises dans les zones en stress hydrique. Enfin, les eaux usées sont traitées avant rejet à 96% en 2018 (objectif 2020 de 100%).

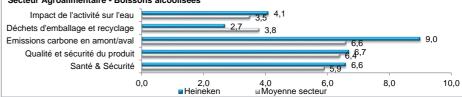
Déchets d'emballage et recyclage : Heineken progresse sur ces enjeux (amélioration du poids des produits et emballages, amélioration de la recyclabilité, objectif 0 déchets non recyclés dans les usines, partenariats, etc.). Pour autant, peu d'objectifs et résultats sont communiqués et peu d'actions d'ampleur mondiale sont affichées. Même si la plupart des contenants sont en verre, par nature recyclable, la gestion de ces enjeux constitue un axe de progrès.

Emissions carbone en amont/aval: Heineken mesure son empreinte carbone à tous les niveaux de sa chaîne de valeur. Le groupe a déjà atteint ses objectifs de réduction carbone dans la production (-47% d'émissions carbone par litre produit vs 2008, objectif de -40% en 2020), et y travaille au niveau de la distribution (-13% en 2018 vs 2008 en UE et en Amérique, objectif 2020 : -20%). Le groupe travaille également au niveau de ses approvisionnements et des pratiques agricoles.

Qualité et sécurité du produit : l'enjeu, outre la qualité, est la promotion d'une consommation d'alcool responsable. Une politique dédiée est en place avec des mesures significatives (exemples : 10% du budget media investi dans des programmes de consommation responsable, partenariats conclus dans 92% des marchés, formation équipes et fournisseurs, audits). Le groupe continue également d'adresser le marché porteur de la bière peu alcoolisée ou sans alcool (mais cela ne compte que pour 5,5% du volume de ventes 2018). Des plaintes en matière de pratiques marketing sont néanmoins exprimées

Santé & Sécurité : le groupe a mis en place une politique santé-sécurité, des sites sont certifiés en la matière OHSAS18001. Heineken s'est aussi fixé un objectif de réduction de 20% de la fréquence des accidents (base 2015, -18 % en 2018). Malgré cela, la société affiche l'un des taux d'accidents mortels les plus élevé du secteur même si les accidents mortels se situent surtout chez les sous-traitants (14 chez les sous-traitants v3 chez ses propres salariés). tandis que l'évolution des autres indicateurs de santé & sécurité sont miticiés.

Enjeux RSE Secteur Agroalimentaire - Boissons alcoolisées



Des informations complémentaires sur notre démarche ISR, dont le « Code de Transparence » du fonds, figurent sur notre site internet :

www.ofi-am.fr, rubrique « Produits », « Actions », onglet « Documentation ».

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses demiers états financiors ontenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC persente des risques ités à la variation de la valeur des parts ou actions du se les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perrier tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre infidicatif. Le souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perrier tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre infidicatif. Le souscripteur reconnait vevoir reçu le prospectus completes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsaition per production, peritelle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée seur la vuelur resonait per production, peritelle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sear l'accord prédable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif d'PCPC, le souscifiéeur pour s'adresser à OFI Assesser à OFI Asses

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr



^{*} RSE : Responsabilité Sociale des Entreprises